

DÉBATS

DU

SENAT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION DU SEIZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ
POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, LE JEUDI, NEUVIÈME JOUR
DE DÉCEMBRE, MIL NEUF CENT VINGT-SIX, DANS LA DIX-
SEPTIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE
Sa Majesté le Roi George V

SÉNAT

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK

Jeudi, le 9 décembre 1926.

Le Gouverneur général ayant par proclamation sommé le seizième Parlement de se réunir aujourd'hui en première session pour vaquer aux affaires du pays, le Sénat s'assemble à deux heures et demie de l'après-midi.

Le Président occupe son fauteuil.

Prières.

OUVERTURE DE LA SESSION

Son Honneur le Président fait part au Sénat d'une communication qu'il a reçue du secrétaire du Gouverneur général l'informant que le juge en chef du Canada se rendra, en qualité de délégué du Gouverneur général, à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement du Dominion, le jeudi, 9 décembre 1926, à trois heures de l'après-midi.

PRESENTATION DE NOUVEAUX SENATEURS

Les sénateurs suivants, récemment nommés, sont présentés à tour de rôle et prennent leurs sièges: L'honorable Wilfrid Laurier McDougald, médecin, de Montréal, Québec, présenté par l'honorable R. Dandurand et l'honorable Charles Murphy.

L'honorable Daniel E. Riley, de High River, Alberta, présenté par l'honorable R. Dandurand et l'honorable W.-A. Buchanan.

L'honorable Paul LaCombe Hatfield, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, présenté par l'honorable R. Dandurand et l'honorable E.-M. Farrell.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le très honorable Francis Alexander Anglin, juge en chef du Canada, délégué du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et de faire savoir à cette Chambre "que c'est le désir du délégué du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des Communes étant venue, Son Honneur le Président dit:

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai reçu ordre de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada avant que la Chambre des Communes ait choisi son Président, suivant la loi; mais à trois heures demain après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Le très honorable délégué du Gouverneur général se retire, et le Sénat reprend sa séance après le départ de la Chambre des Communes.

RETOUR AU SENAT DE LA PREUVE PRODUITE AU COMITE DES DIVORCES

MOTION

L'honorable M. WILLOUGHBY propose:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour lui demander de retourner au Sénat la preuve produite devant le comité des divorces durant la dernière session du Parlement et sur laquelle les bills suivants étaient basés:

Bill P6, Loi pour faire droit à Gwendolen McLachlin.

Bill Q6, Loi pour faire droit à Jessie Evis.

Bill R6, Loi pour faire droit à Max Gertler.